

L'UQAM possède un Règlement (#12) sur l'utilisation et la gestion des ressources informationnelles ([http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT\\_NO\\_12.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_12.pdf)).

Dans ce règlement, il est notamment spécifié à l'Article 3 que :

« À moins d'une autorisation par les responsables des actifs informationnels en cause ou d'une utilisation effectuée dans le cadre d'une activité académique légale, l'utilisatrice ou l'utilisateur ne doit pas poser ou tenter de poser l'un des gestes suivants :

- prise de connaissance, modification, destruction, déplacement ou divulgation non autorisés des actifs informationnels;
- lecture, modification ou destruction de tout message, texte, donnée ou logiciel sans l'autorisation de leur propriétaire ou de la ou du responsable des actifs informationnels concerné;
- décryptage ou décodage de codes ou de clés d'accès, de fichiers ou de mots de passe sans autorisation préalable des responsables de ces ressources;
- utilisation d'un actif informationnel abusive ou nuisible à son bon fonctionnement;
- contournement des mécanismes de protection des actifs informationnels »

Il est par conséquent convenu que les activités du cours INF600C sont réalisées dans le cadre d'une activité académique légale, mais uniquement pour les environnements informatiques dédiés aux travaux pratiques du cours INF600C.

Par conséquent, les dispositions de l'article 3 continuent de s'appliquer à l'ensemble des autres environnements informatiques de l'UQAM. L'utilisation des outils et techniques employés dans le cadre du cours INF600C à l'extérieur des environnements dédiés aux travaux pratiques pourra entraîner des sanctions tel que stipulé à l'article 5.4 du Règlement #12.

---

Par la présente, je m'engage formellement à respecter l'ensemble des dispositions du Règlement #12 dans le cadre du cours INF600C.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(lieu) (date)

---

Signature

---

Nom en lettres moulées